

Audition de M. Siim Kallas (administration, audit, lutte anti-fraude)

Au cours de la dernière des auditions des 24 commissaires désignés, M. Siim KALLAS, proposé par l'Estonie, s'est qualifié lui-même de commissaire "triple A", puisqu'il sera responsable de l'administration, de l'audit, et de la lutte anti-fraude. Dans ses remarques liminaires adressées à la commission du Contrôle budgétaire du PE, M. Kallas a exposé ses vues au sujet de la gestion du personnel, de l'amélioration des contrôles de l'exécution du budget communautaire et des moyens d'améliorer la lutte contre les fraudes.

M. Kallas a admis que *"l'image de l'administration publique de l'Union européenne doit être améliorée"* et qu'il convient de poursuivre le travail effectué pour que *"l'opinion publique se rende compte que l'argent confié à l'UE est bien géré et dépensé"*. Les hauts fonctionnaires doivent être sélectionnés sur la base de leur professionnalisme, de leurs mérites individuels et de leurs capacités, a-t-il déclaré. *"Les nominations dans des fonctions élevées effectuées dans le cadre de tractations politiques sont passées de mode"*, pour M. Kallas qui a expliqué vouloir *"continuer à perfectionner un système (...) optimisant les potentiels du personnel."* Il s'efforcera d'éliminer les organisations parallèles et la mauvaise coordination. Au sujet des dénonciateurs d'irrégularités (*whistleblowers*), M. Kallas a déclaré : *"Il nous faut créer un climat où la critique est la bienvenue et prise en compte de façon constructive"*, afin que les réformes puissent être stimulées de l'intérieur plutôt que d'être une réaction à des pressions externes. Parmi les autres thèmes mentionnés, M. Kallas a indiqué qu'il avait l'intention de promouvoir le e-gouvernement et d'améliorer la sécurité à la Commission.

Quant à l'aspect "audit" de ses fonctions, M. Kallas a fait état de son ambition d'œuvrer pour enfin obtenir l'approbation de la Cour des comptes européenne quant au mode d'exécution des paiements effectués à partir du budget communautaire. En ce qui concerne les contrôles au sein de la Commission elle-même, M. Kallas a estimé que l'audit interne devrait être considéré comme *"une possibilité interne de débattre librement des façons d'améliorer les choses"* et non comme un moyen de minimiser les problèmes identifiés ou de faire des révélations sensationnelles.

Concernant la lutte contre la fraude, M. Kallas a fait observer que plus de 80 % du budget communautaire est dépensé dans les Etats membres et qu'en conséquence, sont nécessaires à la fois *"une législation impeccable et une coopération solide et efficace avec et entre les Etats membres"*. La lutte contre la fraude devrait se concentrer sur les domaines *"où de grosses sommes sont en jeu : les douanes, l'agriculture et les fonds structurels."* M. Kallas a également rappelé que, malheureusement, l'Office anti-fraude, l'OLAF, n'était pas parvenu à mieux convaincre l'opinion publique que les questions financières sont convenablement traitées à l'Union européenne : *"Je veux que l'OLAF devienne la base de la confiance et non pas un objet de soupçon et de spéculation"*.

Enfin, M. Kallas a assuré les députés de son intention de partager les informations sur l'état de la réforme de la Commission, sur les systèmes de contrôle et la gestion financière au sein de l'UE aussi souvent et autant que possible avec eux.

Réforme de la Commission

A M. José POMES RUIZ (PPE-DE, ES) qui voulait connaître son sentiment au sujet des résultats de la réforme administrative engagée par le commissaire sortant, Neil KINNOCK, M. Kallas a indiqué que la Commission avait radicalement changé au cours des cinq dernières années - comme en témoigne la rotation périodique opérée parmi les postes les plus élevés - et qu'il considérait une mise en œuvre sans heurts des réformes comme son plus grand défi. Néanmoins, il examinera les possibilités d'éventuelles autres simplifications des règles. A M. Manuel MEDINA ORTEGA (PSE, ES), préoccupé par le fait que la Commission avait connu, ces derniers mois, une certaine paralysie à cause de la pléthore de nouvelles règles et de nouveaux contrôles, M. Kallas a répondu qu'il avait le sentiment que les règles instaurées étaient fondamentalement bien équilibrées mais il a promis qu'il vérifierait cela de près. S'adressant à Mme Brigitte DOUAY (PSE, FR), le commissaire désigné a expliqué que ses priorités seraient : un programme de travail réaliste, une gestion basée sur l'activité et un système aussi peu bureaucratique que possible. En réponse à une question de Mme Edit HERCZOG (PSE, HU), M. Kallas a indiqué que, pour lui, le mérite venait en première place, mais qu'il conviendra de toujours bien garder l'équilibre géographique à l'esprit lorsque l'on recrute des fonctionnaires dans les Institutions.

"Je reconnais que dans certains domaines, les ressources sont limitées", a répondu le commissaire désigné à M. Alexander STUBB (PPE-DE, FI), soucieux de savoir si le budget de la Commission était suffisant pour faire face à ses missions. M. Kallas a préconisé que l'on mette davantage l'accent sur la sécurité, la formation du personnel et les technologies de l'information.

Répondant à des questions de MM. Nils LUNDGREEN (IND/DEM, SE) et Hans-Peter MARTIN (IND/DEM, AT) sur la protection des *whistleblowers*, le commissaire désigné s'est dit étonné par la sensibilité et l'attention accordée à ce problème. Il a souligné qu'il s'attacherait à progresser vers un système qui serait tellement ouvert que le *"whistleblowing"* ne serait plus nécessaire, mais il a admis que des garanties devaient être fournies à ces personnes, même si ce n'est qu'un aspect de ce système ouvert et transparent. M. Kallas s'est dit disposé à discuter avec les députés d'un perfectionnement de la réglementation en la matière. Il a cependant souligné que les règles avaient déjà changé depuis les affaires Van Buitenen et Andreasen. De manière générale, il estime qu'il faut *"s'intéresser au message et non pas au messenger"*.

Sur ce sujet toujours, M. Kallas a répondu à une question de M. Paul VAN BUITENEN (Verts/ALE, NL) portant sur la sélection des hauts fonctionnaires à la Commission. M. Van Buitenen déplorait que ces fonctionnaires soient choisis sur la base de motifs politiques plutôt qu'en fonction de leurs compétences et que l'argent des contribuables européens soit gaspillé en de coûteuses procédures de sélection qui ne sont qu'une simple mise en scène. M. Kallas s'est engagé *"à ce qu'il n'y ait aucun parachutage dans l'Administration"* au cours de son mandat.

Audits internes

Après s'être excusé auprès de M. Herbert BÖSCH (PSE, AT) de ne pas avoir répondu à une lettre qu'il lui avait renvoyée auparavant, M. Kallas a expliqué que le dernier rapport de l'auditeur interne de la Commission, M. Jules Muis, faisait l'objet d'un suivi

de la part du comité de suivi des audits. A l'avenir, ces rapports indiqueront clairement quels changements doivent être opérés et comment en apprécier la portée. M. Kallas ne s'est pas montré disposé à soumettre le rapport d'audit interne aux députés, mais a déclaré que le rapport d'activité annuel du service d'audit interne serait mis à la disposition du Parlement sous une forme revue et corrigée. M. Kallas s'est également dit prêt à informer régulièrement le rapporteur du PE sur tout problème présentant un intérêt pour lui.

Audit externe

M. Jan Mulder (ADLE, NL) a évoqué le fait que la Cour des comptes européenne refusait d'indiquer dans son rapport annuel le pourcentage d'irrégularités constatées dans l'exécution du budget communautaire. Il a suggéré que les secteurs - et éventuellement les États membres - notoirement les plus problématiques soient ciblés en particulier et qu'au besoin les paiements soient suspendus. M. Kallas a souligné que 80% du budget de l'UE étaient gérés dans les États membres et qu'il tenterait de faire comprendre aux États membres que la situation actuelle n'est pas satisfaisante. Il a fait remarquer que dans certains cas, la Commission cessait les paiements et recouvrait ensuite l'argent. En réponse à une question de M. Reimer BÖGE (PPE-DE, DE), M. Kallas a ajouté que certains États membres se montraient plus coopératifs que d'autres et qu'il conviendrait de mettre sur pied un système avec la Cour des comptes afin d'avoir une idée plus précise de la situation réelle.

M. Böge lui a également demandé si une rationalisation des services de la Commission ne s'imposait pas afin d'éviter une prolifération d'agences extérieures. M. Kallas lui a répliqué que c'étaient surtout les États membres qui souhaitaient avoir une agence chez eux, ce qui entraînait des structures nouvelles et des doubles emplois, ce qui ne le satisfait guère.

OLAF

Plusieurs députés ont exprimé des craintes quant au fait que l'OLAF n'accomplisse pas correctement sa mission. Leur souci portait principalement sur le projet de la Commission d'intégrer le secrétariat de l'Office anti-fraude dans son organigramme. M. Kallas a déclaré ne pas être informé des détails et de l'état de finalisation de cette proposition, mais de manière générale, il *"entend que l'OLAF reste aussi autonome que possible"*.

En réponse à une question de Mme Inés AYALA SENDER (PSE, ES) se demandant comment accroître la confiance du public, M. Kallas a déclaré : *"Nous ne pouvons pas éviter les surprises désagréables, mais la question est de savoir comment y réagir"*. Pour lui, l'OLAF doit *"être vue par le citoyen comme l'Institution de confiance"*.

Contrôle parlementaire

A une question de M. Umberto GUIDONI (GUE/NGL, IT), M. Kallas a expliqué qu'il ne voyait aucune raison de modifier le Code de conduite des commissaires par lequel *"nous déposons notre sort entre les mains du Président de la Commission"* et qui définit ce qui constitue un dysfonctionnement.

Répondant à une question de M. James ELLES (PPE-DE, UK) concernant la DAS (déclaration d'assurance quant à la bonne gestion des comptes et à la légalité et à la régularité des opérations sous-jacentes), le commissaire désigné a déclaré que "*son objectif premier demeurerait de délivrer au Parlement européen une DAS positive*". Toutefois, comme c'est aussi le cas dans le monde bancaire qu'il a dit bien connaître du fait de ses fonctions précédentes, il a expliqué qu'il était impossible de garantir le caractère légal de milliers d'opérations. Il a demandé une nouvelle fois aux États membres d'assumer leurs responsabilités dans la gestion des dépenses au titre de l'agriculture et des Fonds structurels.

Fonds structurels

Sur une question de Mme Anne JENSEN (ADLE, DK), M. Kallas a dit partager l'opinion de la commissaire désignée pour le budget, Mme Grybauskaite, selon laquelle un plafond des Fonds structurels fixé à 4% du PNB représenterait une plus grande contrainte pour les pays pauvres que pour les pays riches.

Questions personnelles

M. Kallas a dû répondre à une question de M. Bart STAES (Verts/ALE, BE) concernant des allégations selon lesquelles il aurait été coupable d'avoir mal géré une somme de 10 millions de dollars alors qu'il était à la tête de la Banque centrale estonienne. M. Staes a mis l'accent sur le fait que M. Kallas avait été acquitté par le tribunal, mais qu'il souhaitait savoir pourquoi la Banque centrale avait marqué son accord sur un plan d'investissement promettant un retour de 300% par an proposé par une personne à la réputation plus que douteuse. M. Kallas lui a répondu que la Banque centrale estonienne n'avait nullement marqué son accord sur ce plan, que tout cela datait de dix ans, que cette affaire avait fait l'objet d'une enquête approfondie longue de plus de quatre ans et qu'il avait dit tout ce qu'il avait à en dire. [M. Kallas s'étend assez longuement sur cette affaire dans ses réponses écrites, ndlr.] Il a démenti avoir rencontré M. Abraham Sher en personne ou avoir envoyé son conseiller particulier Urmas Kaju en Suisse dans le but d'examiner les détails de ce plan d'investissement.

Plus d'informations :

Marjory van den Broeke - tel. (32 2) 284 4304

email: mvandenbroeke@europarl.eu.int

Leena Linnus - tel. (32-2) 284 2825 - email: llinnus@europarl.eu.int

Elina Viilup - tel (32-2) 283 1250 e-post: eviilup@europarl.eu.int